

piration telle qu'elle a été transmise non seulement par les papes et les Pères, mais encore par Jésus-Christ lui-même.

Il insiste auprès de tous pour qu'à l'exemple de saint Jérôme, on s'applique à la lecture et à l'étude de la Sainte Ecriture, où l'on trouve l'aliment de la vie spirituelle et le guide vers les hauteurs de la perfection chrétienne. Quant à ceux qui ont pour charge d'exposer et d'enseigner la Bible, il leur rappelle que le devoir du commentateur est d'exposer non pas sa propre opinion, mais le sens voulu par l'auteur. Il y a, en effet, un grand danger, pour les prédicateurs en particulier, de s'abandonner à de fausses interprétations et de faire ainsi de l'Evangile de Jésus-Christ l'Evangile d'un homme. En conséquence, peu de fleurs de rhétorique, mais une érudition solide et un soin scrupuleux de rester dans la vérité.

Le Pape dit, en terminant, que saint Jérôme, quinze siècles après sa mort, est plus vivant que jamais. Sa voix résonne encore admirablement par ses oeuvres et proclame l'importance, l'intégrité, l'autorité historique de l'Ecriture; elle célèbre les fruits très doux que procure la lecture attentive du texte sacré, elle exhorte à retourner à la pratique de la vie chrétienne, et, faisant appel à la piété et à l'amour des Italiens sur le territoire desquels la chaire de saint Pierre fut divinement établie, elle leur rappelle que cette chaire doit être entourée de tout l'honneur et jouir de toute la liberté que requiert nécessairement l'exercice même de la charge apostolique.

Elle demande encore, cette même voix, que ceux des peuples chrétiens qui se sont malheureusement séparés de l'Eglise mère, et en particulier nos chers frères d'Orient, reviennent de nouveau à elle, en qui seule repose toute espérance d'éternel salut.

AVANTAGES DE LA GENEROSITE ENVERS LES AMES DU PURGATOIRE

Il y a des personnes qui appliquent aux âmes du Purgatoire toutes les indulgences qu'elles gagnent; il en est d'autres, au contraire, qui les gardent toutes pour elles-mêmes, et nul n'a le droit, assurément, de condamner cette manière d'agir. En effet, qui oserait contester à quelqu'un une liberté que l'Eglise lui accorde? Grâce à Dieu, je n'ai pas une telle prétention. Néanmoins, je vais librement exposer mon sentiment à ce sujet. Du reste, je m'en tiendrai strictement à ce qu'ont dit sur cette matière les théologiens et les auteurs spirituels.